

19.01.2011 - 10:00 Uhr

Initiative populaire "Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!" Large soutien de la branche et de la société : signatures récoltées en un temps record

Zürich (ots) -

La discrimination de l'hôtellerie-restauration face à la TVA doit cesser. C'est ce qu'exige la première initiative populaire fédérale de GastroSuisse. Pour appuyer cette affirmation, 127 974 signatures ont été réunies, alors que seulement la moitié du délai de récolte officiel est écoulé. Exactement neuf mois après le début de la récolte, la plus grande organisation professionnelle pour l'hôtellerie et la restauration en Suisse annonce cette grande réussite.

A la moitié du délai de récolte officiel imparti, bien plus que les 100 000 signatures nécessaires ont été obtenues. Cela a été possible grâce au large soutien des établissements membres et des sections cantonales dans toute la Suisse. Pour atteindre un maximum de signatures, on continue la récolte jusqu'à la fin mars 2011. Le dépôt des signatures validées aura lieu le 19 avril 2011, jour de l'anniversaire du lancement de la première initiative populaire fédérale dans l'histoire de la Fédération GastroSuisse.

La réussite de la récolte prouve le large soutien dont bénéficie la demande dans la branche et dans la société. Avec son initiative populaire, l'hôtellerie-restauration exige que les mets et les boissons sans alcool soient imposées de la même manière, quel que soit le lieu de leur consommation. Pour les mets et les boissons sans alcool pris dans un restaurant on paie actuellement, injustement, plus que trois fois autant de TVA que dans le commerce de détail.

La consommation de mets et boissons dans un restaurant, café ou bar est désormais chose courante et, pour de nombreuses personnes à midi, souvent inévitable. Mais les clients et la branche sont punis par l'Etat. En effet, la consommation de ces boissons et mets est imposée à raison d'une TVA de 8,0%, alors que si ceux-ci proviennent d'un kiosque/Take-away, la taxe est de 2,5%.

L'initiative populaire veut mettre tout le monde sur un pied d'égalité, renforçant ainsi la compétitivité de l'hôtellerie-restauration suisse, qui emploie 228 000 personnes et offre des places de formation à près de 10 000 jeunes.

GastroSuisse est la Fédération nationale de l'Hôtellerie et de la Restauration. Environ 21 000 membres (hôtels, pensions, auberges, restaurants, cafés etc.), organisés en 26 sections cantonales et 4 groupements sectoriels, appartiennent à la plus grande Fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Contact:

GastroSuisse, Marketing et Communication, Téléphone 044 377 53 53, brigitte.meier@gastrosuisse.ch.

Texte électronique : www.gastrosuisse.ch, Rubrique "Politique et Média".

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007695/100617537> abgerufen werden.